

DEPARTEMENT
Haute-Saône

Commune de
MONTESSAUX
70270

24. Le Bourg
70270 MONTESSAUX
Tél. – Fax : 03.84.63.32.58

E-mail : mairie.montessaux@orange.fr

Commune de MONTESSAUX
Extrait des délibérations
Conseil Municipal du jeudi 16 mars 2023

Convocation adressée à chaque conseiller municipal le vendredi 01 mars 2023 pour la session ordinaire du jeudi 16 mars 2023.

Nombre membres :
Afférents au conseil :
En exercice :09
Présent(s) :09
Pouvoir(s) :00
Absent(s) :00
Votants :09
Affiché le : 17/03/2023

L'an deux mil vingt-trois le Jeudi 16 mars à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur **René DEMANGE, Maire,**

Étaient Présents : Mrs René DEMANGE, Raphaël CARRIERE, Frank COPPE, Edouard MICHELIN, Pascal JEANNEY, Éric GEORGY, Mmes Françoise JUIF, Virginie TORTISSIER, Céline BLONDÉ.

Absents excusés : néant,

Absents non excusés : néant,

Madame Virginie TORTISSIER a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Pour rappel le Budget eau a été dissout au 31 décembre 2022, le service eau a été intégré au budget de la commune.
Après avoir approuvé les comptes administratifs des budgets de la commune et du service eau 2022 et décidé de l'affectation des résultats, le Maire présente le projet de Budget Primitif 2023 sur lequel le Conseil Municipal et amené à se prononcer:
Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal et demande de voter le budget primitif 2023 (Budget Communal+ service eau) qui s'établit comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	168 000€	168 000€
INVESTISSEMENT	126 500€	126 500€
TOTAL	294 500€	294 500€

Après avoir entendu la présentation de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

APPROUVE et VOTE les chiffres du Budget Primitif Communal 2023 comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	168 000€	168 000€
INVESTISSEMENT	126 500€	126 500€
TOTAL	294 500€	294 500€

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.
Le Maire, René DEMANGE.




N° 16/ 2023-03
VOTE DU BUDGET
2023

BOUS PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le
23 MARS 2023